JOURNAL OFFICIEL DE LA REPUBLIQUE DU CAMEROUN

ACADEMIC PUBLICATION

RESEARCH ARTICLE

Decret : Accord de Pret UNICREDIT pour dechets hospitaliers (Cameroun)

AUTHORS

Presidence de la Republique du Cameroun

ILMIN LIBRARY • ACADEMIC FREE ACCESS

https://ilminlibrary.com

REPUBLIQUE DU CAMEROUN — PAIX – TRAVAIL – PATRIE

DECRET N° 2026/174 DU 04 MAI 2026

habilitant le Ministre de l'Economie, de la Planification et de l'Aménagement du Territoire à signer, avec UNICREDIT BANK AUSTRIA, un Accord de Prêt, sous forme de Crédit-Acheteur, d'un montant de 6 millions d'euros, soit environ 3, 935 milliards de francs CFA, pour le financement complémentaire du projet de gestion des déchets hospitaliers dangereux au Cameroun.-

LE PRESIDENT DE LA REPUBLIQUE,

Vu la Constitution ;

Vu la loi n° 2025/012 du 17 décembre 2025 portant loi de finances de la République du Cameroun pour l'exercice 2026 ;

Vu le décret n° 2011/408 du 09 décembre 2011 portant organisation du Gouvernement, modifié et complété par le décret n° 2018/190 du 02 mars 2018,

D E C R E T E :

ARTICLE 1er.- Le Ministre de l'Economie, de la Planification et de l'Aménagement du Territoire est habilité, avec faculté de délégation, à signer avec UNICREDIT BANK AUSTRIA, un Accord de Prêt, sous forme de Crédit-Acheteur, d'un montant de 6 millions d'euros, soit environ 3, 935 milliards FCFA, pour le financement complémentaire du projet de gestion des déchets hospitaliers dangereux au Cameroun.

ARTICLE 2.- Le présent décret sera enregistré, publié suivant la procédure d'urgence, puis inséré au Journal Officiel en français et en anglais./-

Yaoundé, le 04 MAI 2026

LE PRESIDENT DE LA REPUBLIQUE,

PAUL BIYA

PRESIDENCE DE LA REPUBLIQUE
PRESIDENCY OF THE REPUBLIC
SECRETARIAT GENERAL
SERVICE DU FICHIER LEGISLATIF ET REGLEMENTAIRE
LEGISLATIVE AND STATUTORY APPEALS CASE INDEX SERVICE
COPIE CERTIFIEE CONFORME
CERTIFIED TRUE COPY

www.prc.cm